

Association Maurice Schumann

Bulletin de liaison n°44

PROJET DE LOI SUR LA PARTICIPATION

Ce texte du projet de loi sur la participation avait été élaboré dans le plus grand secret par Maurice Schumann, ministre d'État chargé des Affaires sociales et le général de Gaulle entre novembre 1968 et le 10 avril.

Le jeudi 24 avril à la tombée du jour, soit trois jours avant le référendum du dimanche 27 avril, Maurice Schumann est reçu à l'Élysée dans le bureau du général de Gaulle qui lui dit :

- « Nous allons perdre. Je le regrette parce que le véritable enjeu, c'était vous »
- Moi, Mon général ?
- Pas vous, Maurice Schumann, bien sûr. Mais vous, ministre des Affaires sociales. Si, au lendemain des événements de mai 68, les Français n'avaient besoin que d'être rassurés, parce qu'ils avaient peur, ils n'avaient pas besoin de De Gaulle ; il s'en trouvera bien un autre pour le faire. Si, au contraire, ils ont compris la leçon, c'est-à-dire s'ils veulent la Réforme avec un grand R, la vraie, alors je regrette qu'ils ne vous aient pas compris. Nous pouvions encore rendre un grand service. Rappelez-vous, je vous avais demandé d'avoir tout prêt un projet de création des comités de participation pour être déposé sur le bureau de l'Assemblée nationale le lendemain du référendum ? »
- Je l'ai préparé, mon général.
- Eh bien, gardez-le ! Il pourra servir plus tard. »

Ce témoignage de Maurice Schumann a été recueilli par Jean Lacouture et Roland Mehl dans leur ouvrage publié en 1988, *De Gaulle ou l'éternel défi*.

Comme vous le savez, une majorité d'un peu plus de 52% a rejeté la question posée au référendum le 27 avril 1969 et le Général démissionna le lendemain midi. Le projet n'aura donc pas de suite.

Il a été rendu public par Maurice Schuman dans un entretien qu'il avait accordé à Anne Rouanet pour le *Journal du Dimanche* publié le 10 novembre 1985 à l'occasion du 15^{ème} anniversaire de la mort du général de Gaulle.

NE PAS CONFONDRE

Armistice : accord entre deux adversaires pour suspendre les hostilités sans arrêter la guerre. Ex : le 11 novembre 1918.

Capitulation : reddition sans condition d'une armée. Ex. : le 8 mai 1945.

*Si le progrès est la loi, la liberté
est l'instrument du progrès.*

— Maurice Schumann

DÉCÈS de Denise DOUAL, l'une de nos plus anciennes adhérentes, assidue à nos assemblées et voyages. Condoléances à la famille.

DATES A RETENIR

14 juin : remise des prix du concours de la Résistance et de la Déportation à la Préfecture de Lille

18 juin : appel du Général de Gaulle – Cérémonie à l'œuvre d'art Schumann à Tourcoing

16-17 septembre : Journées du patrimoine. Visite du cercle militaire de Tourcoing (notre siège)

24 novembre : Assemblée Générale (Vendredi)

NOMINATION

Félicitations à Gérald DARMANIN pour sa nomination au titre de Ministre. L'Association lui souhaite bon vent.